RÉSEAU FERRÉ DE FRANCE

PARIS—KØBENHAVN—CALAIS—LISBO
DUBLIN HEUSTON STATION
FRANCE—ÖSTERREICH—IRELAND—NEDERLAND—ITALIA—MALTA—KYPROS—MAGYARORSZÁG—LATVIJA—SUISSE—ROMA
PARTENARIAT—ÉCO-RESPONSABILITÉ—RÉSEAU—AVENIR—MOBIL
VENEZIA SANTA LUCIA—GARE DE LYON—MADRID ATOCH

Direction régionale Aquitaine - Poitou-Charentes

A Bordeaux, le 4 décembre 2009

Objet : LGV SEA – piquetage des emprises archéologiques – information des exploitants

Madame, Monsieur,

Dans le cadre du projet de la ligne ferroviaire à grande vitesse Sud Europe Atlantique (LGV SEA) entre Tours et Bordeaux, déclarée d'utilité publique par décrets du 20 juillet 2006 et 12 juin 2009, Réseau ferré de France (RFF) engage actuellement les opérations de diagnostic archéologiques. Il s'agit par ces opérations de s'assurer, avant le début du chantier, de l'absence de vestige du passé dans le sous-sol.

Ces diagnostics archéologiques seront conduits par l'Institut national de recherches archéologiques préventives (Inrap).

Préalablement, RFF procède à un certain nombre d'opérations pour permettre aux archéologues d'intervenir dans de bonnes conditions. En ce qui concerne les parcelles agricoles, les opérations comportent 2 phases successives : le piquetage de l'emprise par des géomètres puis la maîtrise foncière par des cabinets spécialisés (FIT / AFACOR / SCET / SEGAT) qui vous contacteront dans les prochains jours.

Le piquetage consiste à implanter, à l'aide de jalon en bois, les limites des emprises nécessaires à la réalisation des diagnostics archéologiques. A cet égard, un courrier d'information est transmis par les géomètres aux propriétaires inscrits au cadastre ainsi qu'en mairie. En parallèle, il nous est apparu indispensable de vous informer compte-tenu que vous serez les premiers concernés par ces interventions sur le terrain.

L'ensemble de ces dispositions est encadré par des protocoles signés le 25 novembre dernier par les organisations professionnelles agricoles et RFF.

Comptant sur votre compréhension, je vous prie d'agréer, Madame, Monsieur, l'assurance de mes salutations distinguées.

Le responsable du pôle foncier

Armand THOMAS

RÉSEAU FERRÉ DE FRANCE
Le Guyenne - Mériadeck - 7 A Terrasse Front du Médoc - 33075 Bordeaux Cedex
Tél. 33 (0)5 56 93 54 00 - Fax 33 (0)5 56 93 54 26
SIRET 412 280 737 00278 - NAF 5221Z
www.rff.fr